

## RAPPEL | REMISE DES NOTES



Veillez noter que la date de remise des notes de la dernière étape a été fixée par la CSPÎ au 21 juin 2019 à 12h pour le primaire, à l'exception de l'épreuve ministérielle en mathématique 6<sup>e</sup> année, qui elle pourra être remise le 25 juin 2019 à 10h. Pour le secondaire, la date de remise sera le 25 juin 2019 à 10h. Veillez noter qu'il est possible que des ententes soient effectuées dans certaines écoles pour permettre de remettre les notes après ces dates, mais on ne peut exiger de vous que vous remettiez ces notes avant celles-ci.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

## ERRATUM

ÉDITO DU 23 MAI 2019

3<sup>e</sup> paragraphe

Le conseil des commissaires a entériné **doit entériner** cette entente de principe lors de la séance du 22 mai 2019 **d'une prochaine séance du conseil des commissaires.**

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

## TEXTE SUR LES MODIFICATIONS DE LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL (LNT) DU 23 MAI 2019

4<sup>e</sup> paragraphe

En ce qui a trait aux dispositions en lien avec l'indemnité afférente aux congés annuels (pour les salarié(e)s justifiant 3 ans de service continu), l'enseignante ou l'enseignant à taux horaire qui justifiera 3 ans de service continu au 30 juin 2019 a droit à une indemnité de 6%, **selon le SEPI.**

■ Nancy Hénault | nancyhenault@sepi.qc.ca

## INFO | COURS DE PRÉPARATION AUX TESTS DU CÉFRANC

Le comité paritaire de perfectionnement offrira, dès le début de l'an prochain, aux membres du SEPI qui ont déjà échoué aux tests du CÉFRANC et qui détiennent toutes les autres conditions pour accéder aux listes d'affectation, des cours de perfectionnement préparatoire à la réussite des tests. Écrivez-moi si vous désirez vous inscrire.

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca

## AGENDA

### PERSONNES DÉLÉGUÉES

>> **Le jeudi 6 juin 2019 de 16h15 à 18h15:** conseil des personnes déléguées (CPD), suivi du souper de fin d'année au restaurant Le Max-Rupp de l'école hôtelière de Montréal (centre Calixa-Lavallée)

### CONSEIL DES COMMISSAIRES

>> **Le mercredi 19 juin 2019:** conseil des commissaires de la CSPÎ

### CONSEIL FÉDÉRATIF

>> **Les 5, 6 et 7 juin 2019:** Conseil fédératif de négociation (CFN) de la FAE  
>> **Les 12, 13 et 14 juin 2019:** Conseil fédératif (CF) de la FAE

## CONGÉS DE MALADIE MONNAYABLES

Les jours de congés de maladie sont non cumulatifs mais monnayables à la dernière journée de chaque année de travail lorsque non utilisés au cours de l'année.

■ Nancy Hénault | nancyhenault@sepi.qc.ca

## JEUNES | ACCUEIL

Nous avons été informés, malheureusement trop tard dans l'année, que certaines directions d'établissement refusent de recevoir des demandes d'aide d'accès aux services pour les élèves de leur école qui fréquentent une classe d'accueil. On ne le répètera jamais assez: «Accueil, c'est du régulier». Conséquemment, les élèves du secteur de l'accueil ont droit aux mêmes services que les élèves du secteur régulier. Il n'existe pas de «sous-classe» d'élèves. Titulaires de groupes de l'accueil, souvenez-vous de cette

importante information, particulièrement en vue de la prochaine année scolaire.

N'hésitez pas à communiquer avec nous le plus rapidement possible lorsque vous rencontrez des problématiques, afin que nous puissions vous soutenir dans les démarches à effectuer!

■ Annie Primeau | annieprimeau@sepi.qc.ca

## INFO | GAGNANTS DU MOUVEMENT héros

Les concours pour le mouvement héros sont maintenant terminés et encore cette année, le SEPÎ a fait très bonne figure!

Pour le concours *La grande rédaction*, félicitations à la lauréate Sofiya Kyrlychenko qui a reçu le prix *La Presse* et à son enseignante Sylvie Zielonka de l'école secondaire Anjou.

Dans le cadre du concours *Tous héros et responsables pour notre planète*, félicitations à Tania Hearson de l'école Jean-Nicolet et à Marie-Christine Grenier de l'école La Dauversière ainsi qu'à leurs élèves. Chacune des classes a remporté un montant de 200\$.

Soulignons également que plusieurs enseignantes et enseignants du SEPÎ ont reçu une certification héros pour

leur classe ou leur école. Bravo à Marie-France Lassonde, Valérie Legault, Roxane Della Patrona, Dacha Rouleau-Dumont, Maggie Duchesne, Marie-Hélène Nadeau, Sofiane Silencieux et à Carl Provost!

Tous les élèves ayant participé recevront sous peu un certificat en plus de recevoir une bannière pour les classes ou les écoles.

Merci de votre implication, j'ai hâte de tous et toutes vous visiter!

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca



## DU MOUVEMENT CHEZ LE PERSONNEL DU SEPÎ

Le SEPÎ tient à remercier **Mme Valérie de Guise**, conseillère au SEPÎ, pour tout son travail accompli en 2018-2019 auprès des membres. Mme de Guise a terminé un mandat de remplacement et poursuivra sa carrière dans une autre organisation syndicale.

Le SEPÎ souhaite la bienvenue à **Mme Isabelle Grenier** au sein de l'équipe du SEPÎ. Mme Grenier remplacera Mme Julie St-Pierre, pour une période d'une année. Mme St-Pierre occupe un poste d'adjointe aux relations de travail.

## RAPPEL | AFFECTATIONS : LISTE VERTE

### Mise à jour de la liste priorité d'emploi des enseignant(e)s admissibles à des contrats à temps partiel – secteur jeunes (communément désignée «liste verte»)

La CSPÎ a procédé à la mise à jour de la «liste verte» en ajoutant, dans chaque champ ou discipline, par ancienneté, les noms de tou(te)s les enseignant(e)s détenteur(s) d'une qualification légale qui, **en date du 15 mai** :

- ont obtenu dans ce champ ou cette discipline, 2 contrats à temps partiel répartis sur au moins 2 années scolaires qui totalisent 140 jours ou plus au cours des 3 années scolaires précédentes;
- ont une évaluation globale positive, soit avoir obtenu au moins les 2 dernières évaluations positives lors de contrats obtenus au cours des 3 dernières années sco-

laire (notez que l'absence d'évaluation équivaut à une évaluation positive);

- ont réussi le CEFRANC ou le TECFÉE et ont transmis leurs résultats à la CSPÎ;
- ont l'un des critères de capacité indiqués à la clause 5-3.13 de l'Entente nationale;
- sont disponibles.

**Nous vous invitons à vous assurer que la CSPÎ détient l'ensemble de ces informations afin de voir votre nom ajouté à «liste verte».** Nous vous conseillons également de transmettre toute information à la CSPÎ par télécopieur et de conserver une preuve de transmission.

■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

## INFO | CAMP D'ÉDUCATION SYNDICALE 2019 DE LA FAE



La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) tiendra la troisième édition de son camp d'éducation syndicale du 17 au 19 octobre prochain à l'Hôtel Chantecler à

Sainte-Adèle dans les Laurentides.

Le camp d'éducation syndicale est une occasion unique de mobiliser les membres, de les outiller, de favoriser les discussions et de renforcer le réseautage. Un minimum de

50% des places sera réservé aux personnes ayant moins de 5 ans d'expérience syndicale. Le SEPÎ ne bénéficie que de 15 places pour ce camp, vous êtes donc invité(e) à faire votre inscription rapidement!

L'hébergement est en occupation double. Inscrivez-vous et consultez le programme préliminaire et les détails sur notre site Web. La date butoir pour les inscriptions est le 19 juin. Les personnes inscrites recevront une confirmation avant le 20 juin 2019.

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca

## EDA/FP | MISE À JOUR DES LISTES PRIORITAIRE ET DE RAPPEL

### Secteurs de l'éducation des adultes (ÉDA) et de la formation professionnelle (FP)

Les listes prioritaire et de rappel de chacun de ces deux secteurs devraient être affichées dans vos milieux par vos directions. À défaut, il faut les demander. Par ailleurs, **ces mêmes listes apparaîtront sur notre site Web au [www.sepi.qc.ca](http://www.sepi.qc.ca).**

Vous avez jusqu'au plus tard le 30 juin pour signaler, par écrit, idéalement par courriel, toute erreur qui pourrait avoir été commise lors de la confection de ces listes.

Vous devez adresser ces signalements à la CSPÎ. Ne pas oublier de mettre Catherine Faucher en copie conforme.

Les listes ainsi vérifiées par toute personne concernée deviendront officielles le 1<sup>er</sup> juillet.

■ Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca  
■ Catherine Faucher | catherinefaucher@sepi.qc.ca

## INFO | PAIEMENTS REÇUS À LA FIN DE L'ANNÉE

À la fin de l'année scolaire, il est possible que la CSPĪ doive vous verser une ou plusieurs des sommes suivantes: ajustements 10 mois, jours de congés de maladie monnayables qui n'ont pas été utilisés au courant de l'année et compensation monétaire pour dépassements d'élèves.

Ainsi, ces diverses sommes seront versées suivant les modalités suivantes, selon la situation vous correspondant :

**Enseignantes et enseignants étant en congé de maternité, en congé de paternité, en congé pour adoption ou en prolongation sans traitement de l'un de ces différents congés à qui il reste des jours de congés de maladie monnayables :**

Nature du paiement	Code indiqué sur le relevé de paye		Relevé de paie sur lequel le paiement sera effectué
Ajustements 10 mois	105002 – Ajustements 10 mois		20 juin 2019
Congés de maladie monnayables	Enseignants réguliers	203003 – Remb. mal. monn.	4 juillet 2019
	Enseignants sous contrat	203001 – Remb. mal. monn.	
Dépassements d'élèves	102507 – Dépassements		20 juin 2019

Ces enseignant(e)s auraient avantage, le cas échéant, à suspendre leurs prestations du RQAP pour la période du 9 au 22 juin 2019 inclusivement, soit la période couverte par la paie du 20 juin 2019. À défaut de procéder à cette suspension des prestations du RQAP, des sommes pourraient devoir être remboursées au RQAP.

Ainsi, la raison pour laquelle l'ensemble de ces sommes sera versé sur la paie du 20 juin 2019 est d'éviter que ces enseignant(e)s aient à suspendre leurs prestations du RQAP pendant plus de deux semaines.

**Autres enseignant(e)s :**

Nature du paiement	Code indiqué sur le relevé de paye		Relevé de paie sur lequel le paiement sera effectué
Ajustements 10 mois	105002 – Ajustements 10 mois		20 juin 2019
Dépassements d'élèves	102507 – Dépassements		20 juin 2019
Congés de maladie monnayables	Enseignants réguliers	203003 – Remb. mal. monn.	4 juillet 2019
	Enseignants sous contrat	203001 – Remb. mal. monn.	

La raison pour laquelle les jours de congés de maladie seront versés sur la paie du 4 juillet 2019 est que ceci évite que la CSPĪ monnaie des jours de congés de maladie en trop sur la paie du 20 juin 2019 et doive par la suite procéder à des récupérations en début d'année prochaine. En effet, la paie du 20 juin 2019 sera finalisée en date du 13 juin 2019.

■ Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca

## CALENDRIER DES TÂCHES DU COMITÉ ÉCOLE EHDA : À FAIRE EN JUIN

- Demander l'estimation du nombre d'élèves et prévoir les besoins d'effectifs pour l'année suivante;
- Comparer avec les besoins estimés en mars et avril, de manière à pouvoir procéder à certains ajustements, si nécessaire.

■ Annie Primeau | annieprimeau@sepi.qc.ca

Le **TODO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Tiré à 2600 exemplaires, le **TODO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPĪ).

**La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

745, 15<sup>e</sup> Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél. : 514-645-4536 | Téléc. : 514-645-6951 | Par courriel : topo@sepi.qc.ca